

# UN ACCIDENT ET TOUT A BASCULÉ.

**1 personne sur 2 sera confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie.** Et le handicap moteur fait partie de cette réalité. À la suite d'une maladie chronique comme une sclérose en plaques, après un accident du travail, à cause de mouvements répétitifs liés à ses missions ou encore après un accident de la vie quotidienne, le handicap moteur peut survenir à tout moment.

**Nous pouvons tous être concernés !**

*Des solutions existent pour concilier  
handicap moteur et emploi.  
parlons-en !*



**activ box**

SENSIBILISATION & HANDICAP